



Le mot du Maire

Chères Beaucétaines et chers Beaucétains,

Quelques nouvelles du village.

La fontaine de la place Castel Loup est en travaux. En effet, la calcite qui s'est déposée dans les tuyaux qui l'alimentent a obstrué ces derniers. Nous procédons par étape pour refaire l'alimentation, tronçon par tronçon, afin de trouver le bouchon.

Les nouveaux habitants qui ne se seraient pas inscrits sur les listes électorales auront jusqu'au 12 mai pour le faire en Mairie.

Toujours à propos des élections départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021, je suis à la recherche de quelques habitants du village qui seraient prêts à nous donner un coup de main pour tenir le bureau de vote en tant qu'assesseurs ou scrutateurs pour un dimanche ou les deux. En sachant, qu'on essaye de faire des créneaux horaires de 2h pour que cela ne soit pas trop long. Sachez qu'une priorité sera donnée par la Préfecture aux personnes tenant les bureaux de vote pour avoir un accès à la vaccination pour ceux qui le souhaitent. Une réponse devra être apportée en Mairie avant le 19 mai.

En collaboration avec la Cove et l'association Art et Vie, le village organise une fresque autour du passage du tour de France.

Nous faisons appels aux enfants à partir de 6 ans jusqu'à 77 ans ! (Les parents ou accompagnants sont les bienvenus) pour venir peindre cette fresque le 12 juin de 9h à 12h, sur la place de la Mairie. Inscription en Mairie nécessaire(voir article de la COVE). Ils seront encadrés par des professionnels. Tout le matériel nécessaire sera fourni par la Cove ou la Mairie.

Une fois que les fresques seront peintes dans les onze communes retenues, elles seront présentées sur le parcours de la course, le jour du passage du tour dans notre département.

Je me languis de pouvoir à nouveau nous rencontrer autour d'un verre ou d'une petite animation.

Vivement l'été !

Bien à vous

Budget de la Commune

Le samedi 10 avril, le conseil municipal a approuvé le budget, dont voici les grandes lignes.

En 2020, la commune a réalisé principalement les investissements suivants:

- Réfection de la toiture de l'église et des logements communaux.
- Réfection de la toiture de la salle Antonella et aménagement intérieur.

De fait, le programme d'investissement sera beaucoup plus léger en 2021, et se concentrera principalement sur l'aménagement d'un parking situé chemin de l'Ermitage.

Au niveau du fonctionnement, les dépenses et les recettes ne connaissent que de faibles évolutions.

Les taux des taxes de contributions directes restent inchangés.

Pour plus de précisions, toutes les délibérations du conseil municipal sont consultables sur le site internet de la commune ou en mairie.

Benoît PELATAN, Adjoint aux finances.



**CréActivité,
dessine Mon Ventoux !**



A l'occasion du passage du tour de France sur notre territoire, la CoVe a décidé de lancer un projet d'animation culturelle, « **CréActivité, dessine Mon Ventoux !** »

Cet évènement, organisé en partenariat avec l'association Art et Vie au profit des communes du territoire, propose un rendez-vous festif invitant les plus jeunes à participer ou à assister à cette réalisation.

Une fresque à réaliser

Il s'agira de composer une fresque autour du vélo et du Ventoux, à partir d'éléments peints sur une toile par les enfants des communes.

La compilation des différentes créations des villes participantes symbolisera la diversité de notre territoire autour de ces thèmes fédérateurs.

A l'issue de ce parcours culturel, cette fresque co-construite sera installée aux abords du parcours de l'étape du 7 juillet du Tour de France.

Elle fera également l'objet d'une exposition sur les murs de la CoVe durant l'été.

Pour plus d'informations : sur les sites <https://artetvie.org> et lacove.fr

Le calendrier du déconfinement

	mai 3	mai 19	juin 9	juin 30
Couvre-feu	19h	21h	23h	×
Terrasses des cafés, restaurants	×	✓	✓	✓
Salles des cafés, restaurants	×	×	✓	✓
Commerces non-essentiels	×	✓	✓	✓
Cinémas, musées, théâtres	×	✓	✓	✓
Salons, foires d'exposition	×	×	✓	✓
Salles de sport	×	×	✓	✓
Stades, établissements sportifs	×	×	✓	✓
Discothèques	×	×	×	×
Touristes étrangers	×	×	✓	✓
Travail en présentiel	×	×	✓	✓
Liberté de se déplacer	✓	✓	✓	✓

Prolongation des mesures départementales de lutte contre l'épidémie

1. Prolongation du port du masque jusqu'au 8 juin inclus

Le port du masque reste obligatoire dans toutes les communes du département, pour toutes les personnes de onze ans et plus, sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public.

2. Prolongation des mesures diverses visant à lutter contre l'épidémie de Covid-19 jusqu'au 18 mai inclus, le 19 mai constituant la nouvelle étape d'allègement des mesures de restrictions sanitaires :

Les centres commerciaux et galeries marchandes attenantes de plus de 10 000 m² restent fermés dans le département.

La vente à emporter de boissons alcoolisées sur la voie publique ainsi que dans les bars, restaurants et hôtels, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de la vente de repas (article 3-1 du décret du 29 octobre 2020) est interdite. La consommation d'alcool sur la voie publique et dans les espaces ouverts au public est également interdite par arrêté préfectoral.

Les buvettes et points de restauration debout sont fermés dans les établissements recevant du public debout et/ou itinérant dont l'ouverture n'est pas interdite par le décret du 29 octobre 2020 modifié ainsi que dans l'espace public couvert ou de plein air.

La diffusion de musique amplifiée sur la voie publique est interdite.

Les activités dansantes, dans tous les établissements recevant du public dont l'ouverture n'est pas interdite, ainsi que dans l'espace public couvert ou non, demeurent interdites.

La livraison à domicile après 22h est interdite.

Les braderies, vides-greniers, brocantes, ventes au déballage et foires sont également interdits jusqu'au 18 mai inclus.

Lulu
RÔTISSERIE
Réservation
06.07.99.61.31



A noter :

À partir du 11 mai 2021, la Rôtisserie sera présente tous les mardis de 16h à 19h sur la Place de l'Aire.



Du 02 juin au 09 juin 2021, des travaux de nouveau revêtement en enduits seront effectués par l'entreprise EIFFAGE. Les routes concernées sont la Route de Venasque ou RD 247 et la Route de la Roque sur Pernes ou RD 39

Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Reconduction de l'opération Fleurs

Cette année nous allons reconduire l'opération « Fleurs » sur le même format que l'année dernière.

A savoir : vous qui êtes intéressés, vous passez en mairie. Nous vous faisons un bon pour les fleurs et vous allez les récupérer chez Mme Marie MAURIZOT qui se fera directement payer par la Mairie.

Une seule condition : que les fleurs soient visibles de la voie publique, intra et extra muros.

Rappel des heures d'ouverture de la pépinière horticole : du lundi au vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h.

Rappel:

Les inscriptions pour la déchèterie se font maintenant directement auprès de la COVE.

Vous êtes un particulier



accès
DÉCHÈTERIES
JE M'INSCRIS!

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr

Flash info Parution mensuelle

Mairie de le Beaucet
7, rue Coste Chaude
84210 LE BEAUCET
Tél: 04.90.66.00.23
Fax: 04.90.66.17.77

@ : mairie.beaucet@orange.fr
Site: www.lebeaucet.com
Direction de la publication : Le Maire
Conception-Réalisation-Impression : Mairie
Tirage: 230 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique